

LE LIVRET ÉLUS

2026



euRe
Normandie
NUMÉRIQUE

Au sommaire



A - Présentation du syndicat	5
→ Date de création/ par qui/ compétences	5
B - Le réseau de fibre optique	7
→ Le déploiement	7
→ La commercialisation	8
→ L'arrêt du réseau cuivre	8
→ L'exploitation du réseau	10
→ Nouvelle adresse	10
→ Travaux d'adduction	11
→ Dommage réseau	12
→ Coupure du service	13
C - Usages du Numérique	15
→ Les principales offres	15
- Pack e-administration	15
- Pack cybersécurité	16
- Nom de domaine et messagerie sécurisée	17
- RODP	18
- Sobriété numérique	19
- Sensibilisation	20
- Vidéoprotection, GFU et autres projets numériques	20
- IA	22
→ Adhésion	23
Coordonnées	24

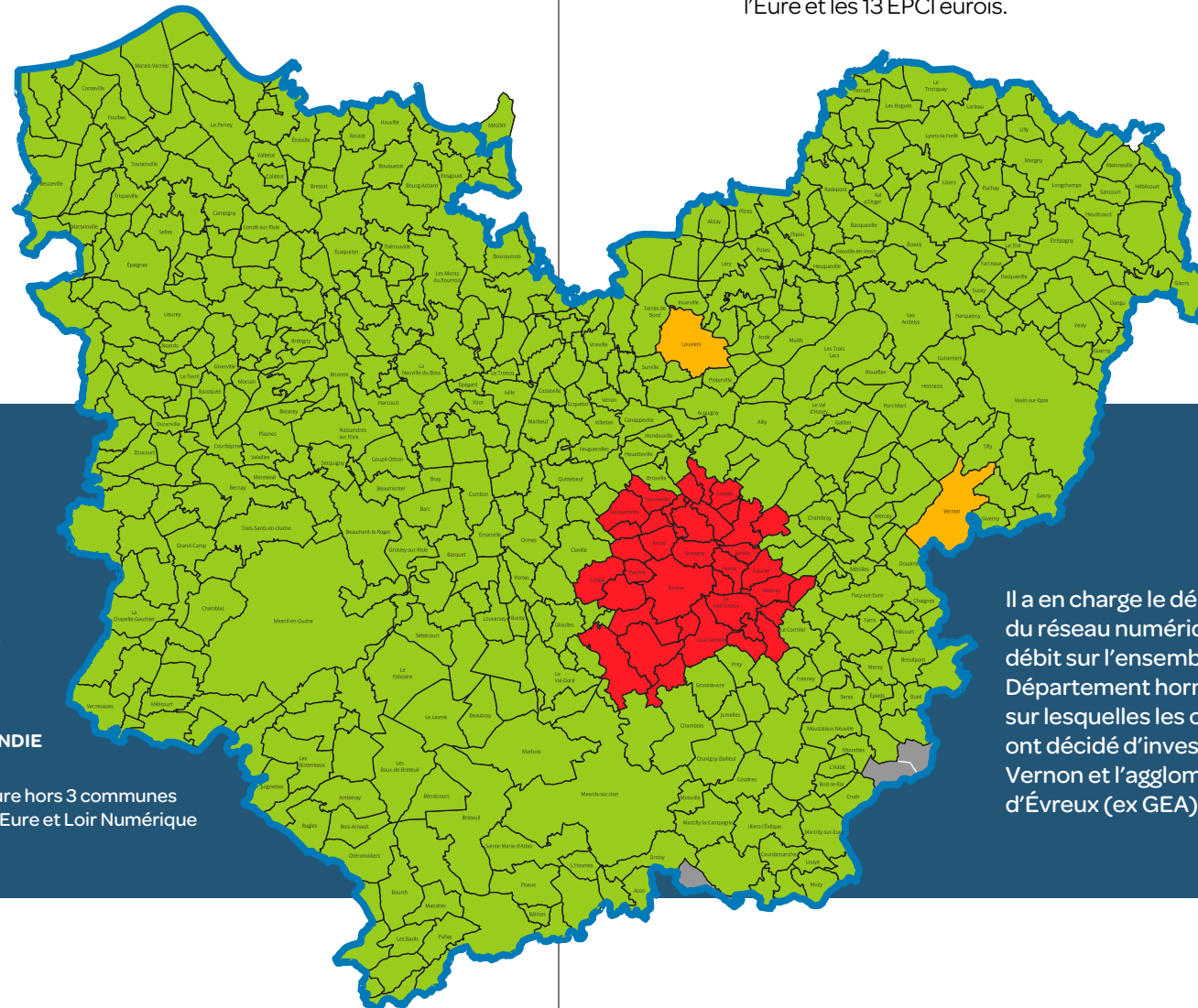
A
Présentation
du syndicat

B
Le réseau de
fibre optique

C
Usages du
Numérique

A – Présentation du syndicat

Eure Normandie Numérique est un **Syndicat Mixte Ouvert** créé en 2014 par la Région Normandie, le Département de l'Eure et les 13 EPCI eurois.



ORANGE
2 communes
LOUVIERS
et VERNON



SFR
37 communes
(ex CA GRAND
ÉVREUX)



**EURE NORMANDIE
NUMÉRIQUE**
Le reste de l'Eure hors 3 communes
déployées par Eure et Loir Numérique
+ Mauny (76)

Il a en charge le déploiement du réseau numérique très haut débit sur l'ensemble du Département hormis les zones sur lesquelles les opérateurs ont décidé d'investir : Louviers, Vernon et l'agglomération d'Évreux (ex GEA).



L'AGENCE
DU NUMÉRIQUE
DE L'EURE

Avec l'apparition du nouveau réseau de fibre optique, il se dote de la compétence Services et usages du numérique en 2022 et propose services et outils numériques aux collectivités euroises via son service interne, dénommé Agence du numérique. La mutualisation permet notamment aux petites communes d'en bénéficier à moindre coût.

La stratégie de développement de l'**Agence du numérique** a été, dès le départ, définie en se basant sur les besoins exprimés par les élus du territoire. D'où la constitution d'un groupe de collectivités pilotes qui apportent des idées et testent les outils ou services.

B – Le **réseau** de fibre optique

LE DÉPLOIEMENT

2018 : l'objectif de déploiement sur l'Eure est de desservir 100 % des logements, entreprises et sites publics, estimés à 238 000 prises, d'ici 2025.

Eure Normandie Numérique a largement dépassé les travaux ciblés puisqu'en 2025 il avait livré pratiquement 267 000 prises. Cette augmentation de 12% du nombre de prises en 7 années est dûe principalement au dynamisme du territoire qui voit croître son nombre de résidences et d'entreprises.

On estime que le déploiement du réseau optique est quasi terminé depuis 2025.



Toutefois quelques prises (environ 0,5%) restent bloquées principalement du fait d'autorisations administratives en attente, de travaux privés non réalisés, de conventions de passage non obtenues, etc ... Elles sont construites au fur et à mesure.

Le territoire de l'Eure est attractif avec beaucoup de nouvelles constructions. Le nombre de prises évolue constamment à la hausse. On identifie déjà 3 000 prises supplémentaires à desservir prochainement.

LA COMMERCIALISATION DU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE

Ce chiffre est à surveiller de près sur votre commune car avec l'arrêt du réseau cuivre (ADSL) à horizon 2030, il est important que vos administrés aient anticipé leur passage à la fibre.

68,2%
D'ABONNÉS*

*A fin février 2026,
sur le réseau
public de fibre eurois

L'ARRÊT DU RÉSEAU CUIVRE

Pour le moment seuls 5 lots sur 7 ont été définis par Orange. L'Eure n'est pas concernée par le lot 1.



- Les services distribués sur le réseau ont été coupés sur le **lot 2**, composé de 3 communes d'Evreux Portes de Normandie en **janvier 2026**. Elles sont en zone AMII SFR (c'est-à-dire l'ex GEA) et non sur la zone déployée par Eure Normandie Numérique.
- En **janvier 2027**, ils seront coupés sur le **lot 3**, composé de 15 communes supplémentaires d'Evreux Portes de Normandie, zone AMII SFR.
- En **janvier 2028**, ils seront coupés sur le **lot 4**, composé de 2 communes de la CC de Dreux, 12 de la CC du Pays de Conches, 17 de la CC du Neubourg et 3 communes d'IBTN.
- En **novembre 2028**, ils seront coupés sur le **lot 5**, composé de 35 communes supplémentaires d'Evreux Portes de Normandie, 13 de la CC Pays de Conches, 25 de la CC du pays du Neubourg, 42 d'INSE et 73 d'IBTN.

La fermeture du cuivre dans l'Eure



- 2 3 communes / 1 EPCI
- 3 15 communes / 1 EPCI
- 4 48 communes / 4 EPCI (dont 1 hors Eure)
- 5 195 communes / 6 EPCI (Evreux Portes de Normandie, Normandie Sud Eure, Pays de Conches, Bernay Terres de Normandie, Pays du Neubourg et communes euroises du Pays de Dreux)

Retrouvez la liste sur notre site internet :
eurenormandienumerique.fr/le-reseau-public-de-fibre

Le réseau ADSL sera coupé sur les communes restantes en novembre 2029 (lot 6) ou novembre 2030 (lot 7).

Eure Normandie Numérique vous accompagne pour ce passage : point en mairie sur les adresses non encore raccordées et mise à disposition d'affiches et flyers afin d'informer vos administrés des changements à venir.

L'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Une fois le réseau public de fibre optique construit, Eure Normandie Numérique en a délégué l'exploitation et la maintenance à Eure Normandie Très Haut Débit (ou EN-THD) jusqu'en 2041. Il a notamment la charge d'étendre le réseau pour toute nouvelle habitation ou entreprise qui se construit sur votre territoire.



Coordonnées d'ENTHD
(Eure Normandie
Très haut Débit
0 809 549 927
eure-normandie-thd.fr

Déclarer une nouvelle adresse sur votre commune

Certifier la nouvelle adresse

S'il s'agit d'une nouvelle construction, il est nécessaire de déclarer la nouvelle adresse afin qu'elle soit répertoriée dans la Base Adresse Nationale. Pour cela, vous devez procéder à la déclaration de la nouvelle adresse sur la plateforme dédiée de l'Etat : adresse.data.gouv.fr

A défaut, vous pouvez déclarer cette adresse en prenant un arrêté de numérotation que vous transmettez au Service National de l'Adresse via l'adresse mail : mairies.sna@laposte.fr

Demander le référencement de cette adresse dans la base d'ENTHD

Cette demande de référencement doit être réalisée depuis le site internet eure-normandie-thd.fr ou via le service client d'ENTHD au 0 809 549 927.

Vous pouvez faire le choix de réaliser cette démarche vous-même ou de la déléguer au propriétaire du logement.

Depuis le 1^{er} juin 2024 toutes les communes quelle que soit leur taille doivent publier leurs données d'adressage sur la Base Adresses Locale (BAL) mise à disposition par l'Etat. Elles alimentent la Base Adresses Nationale de l'Etat (BAN). Il est ensuite primordial de certifier ces adresses pour faciliter l'arrivée des secours, les raccordements à la fibre, les livraisons, ...

Des interrogations ou des difficultés pour le faire ?

Eure Normandie Numérique met à votre disposition gratuitement un Conseiller qui pourra vous accompagner à partir du 1^{er} juillet 2026. Contactez-nous !

Travaux d'adduction nécessaires pour pouvoir se raccorder ?

Cas d'une nouvelle construction

Il est obligatoire pour le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme (propriétaire ou maître d'œuvre) de réaliser à sa charge les travaux d'adduction télécom jusqu'au droit du terrain de cette construction (parties orange et bleue du schéma).

Notre exploitant Eure Normandie THD peut réaliser ces travaux.

Retrouvez toutes les informations sur leur site : eure-normandie-thd.fr onglet « nouvelles constructions »



- 1 Infrastructures à l'intérieur de votre parcelle
 - 2 Infrastructures en «Droit Du Terrain» à créer lors de la prestation d'Adduction
 - 3 Infrastructures du réseau d'initiative publique
- Fibre optique dans un fourreau

Le **Point de Démarcation Optique (PDO)** construit ou à construire, fixe la limite entre les infrastructures à l'intérieur de votre parcelle et celles sur le «Droit du Terrain».

Le **Point d'Accès au Réseau (PAR)** permet la connexion entre les infrastructures du réseau d'initiative publique déjà existantes et les futures infrastructures créées lors des travaux d'Adduction pour pouvoir connecter votre foyer. de cette construction (parties orange et bleue du schéma).

Cas d'une maison ancienne mais avec une adduction au réseau télécom qui n'est pas fonctionnelle

Il est possible que l'adduction télécom d'un logement ancien ne soit plus fonctionnelle (fourreau écrasé, bouché, ...). Il sera alors impossible pour le technicien d'effectuer le raccordement. Dans ce cas, le propriétaire devra réaliser les travaux de remise en état d'usage à sa charge sur le domaine privé. Sur le domaine public, c'est Orange propriétaire du fourreau qui se charge de sa remise en état. En cas d'absence de fourreaux d'adduction, c'est au propriétaire de prendre en charge sa construction.

Cas d'un nouveau lotissement

Le constructeur d'un lotissement a l'obligation de réaliser la desserte de l'infrastructure télécom, jusqu'au point d'accès au réseau, ainsi que le pré-fibrage de son lotissement, en suivant les préconisations techniques disponibles sur le site internet d'ENTHD. Si vous avez ce type de projet dans votre commune, rappelez au constructeur de prendre contact avec ENTHD.



Qui alerter en cas de dommage d'une infrastructure télécom sur la voie publique ?

En cas de dommage sur le réseau public de fibre optique (câble aérien coupé, décroché, armoire fracturée, coffret cassé, ...) signalez le au plus vite à **Eure Normandie THD sur leur site, onglet « Espace Elus »,**

déclarer un dommage :

<https://eure-normandie-thd.fr/Declarer-un-dommage-reseau>



ATTENTION

Il sera nécessaire d'effectuer une deuxième déclaration à l'exploitant du poteau si le dommage touche un poteau qui n'appartient pas à Eure Normandie Numérique (ce qui est le plus souvent le cas).

→ Orange : signal-reseaux.orange.fr

→ Enedis : 09 72 67 50 27 (appel gratuit)

Qui alerter en cas de panne d'un administré à son domicile ?



En cas de coupure du service, votre administré doit **contacter systématiquement son Fournisseur d'Accès Internet** avec lequel il a un contrat.

- Si la cause vient de l'équipement du FAI, il procédera à sa réparation ou son remplacement.
- Si elle est due à l'infrastructure de fibre optique, il en avertira Eure Normandie THD, l'exploitant de notre réseau, selon le processus déterminé entre eux.

C – Usages du Numérique

Eure Normandie Numérique propose services et outils numériques aux collectivités euroises via son Agence du Numérique de l'Eure.

Début 2026, 66% des communes euroises (soit 390 sur 585) adhèrent au syndicat.

LES PRINCIPALES OFFRES

1 - Le pack E-administration*

Des solutions de dématérialisation et de communication

- tiers de télétransmission des actes et flux financiers
- parapheur électronique
- outil de gestion des convocations
- accès à la plateforme des marchés publics
- outil de transfert de fichiers lourds
- outil de réservation de salles
- solution de visioconférence

Notez que de **nouveaux outils** sont proposés par des collectivités et **rajoutés régulièrement, sans surcoût**, dans ce pack e-administration après avoir été testés.

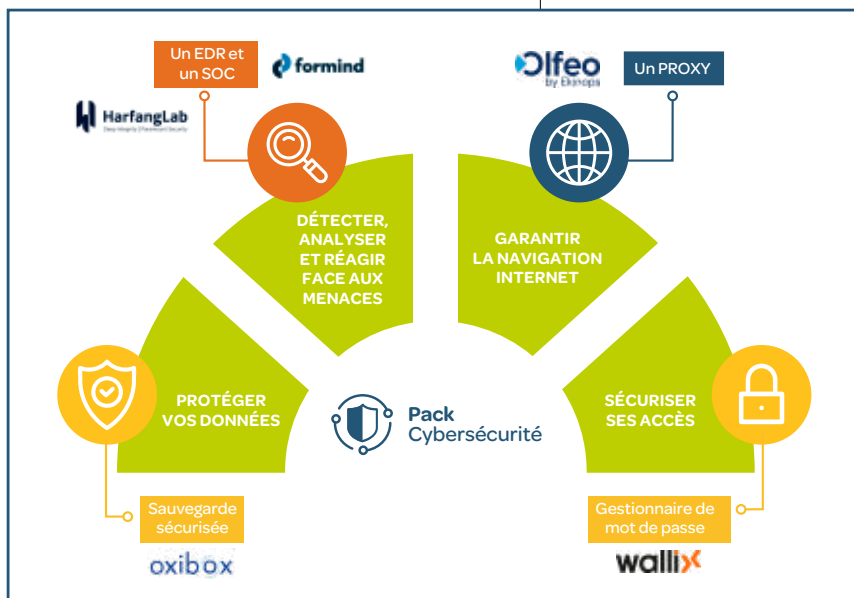
+Compris dans l'adhésion.



2 - Le pack Cybersécurité

Chaque collectivité peut craindre de subir une attaque cyber : 1 sur 10 déclare en avoir été victime dans les 12 derniers mois. Afin de vous prémunir face à ce risque nous vous proposons un pack complet qui vous permettra de sécuriser votre système d'information et vos données.

Il vous apporte une sécurisation du poste de travail. Les 5 solutions du pack sont proposées par des prestataires français et certifiés. Vous êtes accompagnés de l'installation au service après-vente.



L'offre* est négociée pour nos adhérents et mutualisée.

14€ HT par mois (hors frais d'installation)
soit 168€ HT par an par poste.

* Prix valables jusqu'en février 2029



3 - Nom de domaine et messagerie sécurisée

Pour votre adresse mail, le nom de domaine, c'est la partie qui vient après l'@.

Pour un site internet, c'est celui qui vient après le https://

Plutôt que d'utiliser des services généralistes propices aux attaques, votre collectivité a tout intérêt à **posséder son propre nom de domaine** pour faciliter son identification, être indépendante de tout opérateur, renforcer sa sécurité et sa crédibilité.

Ainsi à la place de mairie.ganieres@wanadoo.fr ou mairie-ganieres@gmail.com utilisez plutôt mairie@ganieres.fr ou contact@ganieres.fr.

Parce que de très nombreuses attaques cyber passent par les courriels, il est également fortement conseillé d'utiliser une messagerie sécurisée rattachée à votre propre nom de domaine.

Nous vous proposons une **messaging avec un antisipam et un antivirus intégrés**.

La récupération de vos mails, contacts et autres données depuis votre ancienne messagerie vous inquiète ?

Rassurez-vous : nous prenons en charge le transfert de l'ensemble de vos données.

Tarifs* :

ACQUISITION D'UN NOM DE DOMAINE

40€ HT la première année
20€ HT les années suivantes

MESSAGERIE SECURISÉE AVEC ANTI SPAM

10 Go : 38,40€ HT /an
50 Go : 56,40€ HT /an

REPRISE DES DONNÉES DE VOTRE ANCIENNE MESSAGERIE

0€ si vous disposez d'un pack Cyber
50€ HT hors pack Cyber

* Tarifs valables jusqu'en février 2029.

4 - La RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) Télécom*

Toute commune perçoit des redevances pour l'occupation de son domaine public

*Compris dans l'adhésion

par les infrastructures télécom (fourreaux, armoires de rue, poteaux) des opérateurs qui sont sur son territoire. En ce qui concerne le réseau de fibre optique d'Eure Normandie Numérique, il loue de nombreuses infrastructures à Orange. Dans ce cas il est exempté de redevance, puisqu'elle est payée par Orange. Il détient quelques infrastructures sur le réseau de première génération pour lesquelles il règle une RODP aux communes concernées et sur le réseau de seconde génération pour lesquelles c'est son exploitant Eure Normandie THD qui règle la RODP télécom.

Eure Normandie Numérique accompagne ses adhérents à recenser les infrastructures de son territoire et à percevoir leur dû.

Cette aide à l'optimisation des budgets des collectivités a permis un gain d'environ 100 K€ pour les communes membres qui nous ont contactés. Il aide également et si besoin, les communes à établir la facturation aux opérateurs concernés.

5 - Sobriété numérique *

Le numérique représente aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde et environ **4% de l'empreinte carbone nationale (chiffres 2022)**.

78% de l'impact du numérique sur les émissions de GES est liée à l'étape de fabrication. D'où l'importance de l'allongement de la durée d'usage, du recyclage, du réemploi, ...

Eure Normandie Numérique a engagé une action de sensibilisation par la collecte de câbles usagés sur tous les EPCI de l'Eure : déjà **16,4 tonnes collectées** sur 6 EPCI et **16 400 € reversés** à l'association des P'tits doudous de l'Eure.

*Compris dans l'adhésion



Elle envisage ensuite, dans les années à venir, la mise en place de récupération du matériel informatique des collectivités.

6- Sensibilisation *

Eure Normandie Numérique organise conférences, interventions, webinaires, formations sur divers sujets liés au numérique pour des élus, des agents publics, ...

Par exemple sur la cybersécurité, l'IA ou encore la sobriété numérique...

D'autre part, il met à disposition de ses adhérents un **Centre de ressources en ligne**, accessible directement depuis la plateforme d'e-administration.

*Compris dans l'adhésion



7 – Vidéoprotection, GFU et autres projets numériques

Eure Normandie Numérique apporte conseil et ingénierie aux collectivités :

- **Accompagnement niveau 1** : conseil et information sur le projet de la collectivité
- **Accompagnement niveau 2** : mission d'assistance technique.

Par exemple, il conseille et accompagne les collectivités dans leur projet de **vidéoprotection** basé sur de la technologie fibre :

- accompagnement sur la phase de définition des besoins, en lien avec la gendarmerie
- proposition de solutions technico-économiques émanant du catalogue de services de notre délégataire

*Compris dans l'adhésion



→ accompagnement lors de la phase de déploiement et de livraison du réseau optique.

Il a déjà accompagné un certain nombre de collectivités dans leurs projets de vidéoprotection.



Afin d'optimiser les services numériques de leur territoire et de répondre aux besoins de leurs administrés, certaines collectivités ont intérêt à mettre en place un **Groupe Fermé d'Utilisateurs ou GFU**. Le syndicat accompagne la collectivité pour la mise en place du GFU afin qu'elle dispose de son propre réseau de télécommunication privé et adossé au réseau public pour relier plusieurs de ses bâtiments essentiels pour exercer les services publics territoriaux : mairie, école, ateliers techniques, ...

Ce GFU permet de relier l'ensemble des bâtiments par un réseau de fibre optique propriétaire géré depuis un point central. La gestion du réseau reste aux mains de la collectivité, qui affecte le service qu'elle souhaite à chacun de ses bâtiments en fonction de son usage (médiathèque, CCAS, ...).

8 – IA*

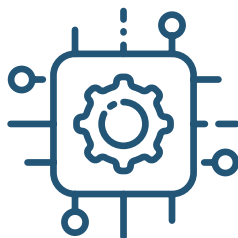
Eure Normandie Numérique a souhaité initier une expérimentation visant à accompagner des intercommunalités et des communes volontaires dans un processus d'acculturation à l'IA générative.



Il vient de lancer une démarche avec deux EPCI :

- Actions de sensibilisation à l'IA et l'IAg auprès des agents : opportunités, points d'attention, cadrage des pratiques.
- Rédaction collective et sur la base du volontariat d'une charte des usages de l'IAg dans chaque collectivité.
- Étude d'impact afin d'évaluer l'appropriation par les agents de l'IAg et de mesurer l'impact sur la gouvernance de la collectivité : cette expérience sera-t-elle suivie d'un diagnostic, de l'identification des cas d'usages pertinents et de la conception d'une feuille de route opérationnelle pour le déploiement de solutions ?

A venir, expérimentations auprès de 2 communes mais également des actions auprès des secrétaires de mairie sont envisagées.



ADHÉSION

L'agence du numérique satisfait les communes les plus grandes et déjà structurées en leur permettant d'aller plus loin dans la dématérialisation de leurs procédures et les plus petites en leur permettant d'avoir accès à des solutions innovantes à moindre coût.

Pour bénéficier de son offre, l'adhésion au syndicat Eure Normandie Numérique au titre de sa compétence « Services et outils numériques » est nécessaire.

Modalités d'adhésion

L'adhésion à Eure Normandie Numérique nécessite une délibération en Conseil municipal pour

- Adhérer et adopter les statuts d'Eure Normandie Numérique
- Désigner l' élu qui représentera votre collectivité.

L'ensemble des délégués ainsi désignés constituera un collège de représentants qui élira à son tour ses représentants appelés à siéger à l'instance délibérante d'Eure Normandie Numérique.

Pour rappel le collège Communes siégeant au Conseil syndical est composé de 14 délégués (7 titulaires et 7 suppléants).

Pour les communes,
0,10 € par habitant
et par an.

Pour les syndicats, **100 € par an** (jusqu'à 9 agents), **200 € par an** (de 10 à 19 agents), **500 € par an** (20 agents et plus).

Pour les autres structures,
nous consulter.



Besoin d'informations ?

N'hésitez pas à nous contacter
ou nous proposer un rendez-vous en mairie.

eure
Normandie
NUMÉRIQUE

CCI Work
215, route de Paris 27 000 Évreux
contact@enn27.fr
02 32 31 93 09

eurenormandienumerique.fr